

Chaunut André, parcours de captivité¹

Hervé Arson
Version 03
24 août 2025

État civil

André Chaunut était né à Paris 13^e (Seine) le 24 août 1919 de Maria Chaunut, 18 ans, domestique. Il a été reconnu par Anne Chaunut le 21 janvier 1927.

À la déclaration de la guerre, il était célibataire. Il a été domicilié d'abord au 4 rue Faustin Hélie à Paris 18^e, puis au 721 rue Rebeval à Paris 19^e. Il a exercé les métiers d'électricien et de commerçant avant d'embrasser une carrière militaire.

Situation militaire

André Chaunut a été recensé de la classe 1939 n°144bis/821 à Paris 19^e. Le 4 avril 1938, il devance l'appel et s'engage pour une durée de quatre ans. Il est recruté par le 3^{ème} Bureau de la Seine, matricule 157. Il est incorporé le même jour en tant que soldat de 2^{ème} classe au 16^{ème} Régiment de Tirailleurs Sénégalais. Ce régiment tient garnison à Montauban. En mars 1939, il est chargé de la surveillance du camp ce Septfonds où étaient internés des réfugiés espagnols.

Le soldat est promu caporal à compter du 15 février 1939, caporal-chef le 1^{er} septembre 1939. Il combat aux armées à partir du 3 septembre. Il accède aux grades de sergent le 1^{er} mars 1940 et de sergent-chef le 6 juin. C'est avec ce grade qu'il combat au sein de la 1^{ère} Compagnie du 16^{ème} R.T.S., en tant que militaire d'active.

Pendant la Seconde Guerre Mondiale, le régiment fait partie de la 4^{ème} Division d'Infanterie Coloniale. Il participe à la bataille de France sur la ligne Weygand ; il tient position sur la Somme à l'Est d'Amiens dans le secteur d'Aubigny.

Capture et internement dans un Stalag en Allemagne

Après de rudes combats les 26 et 27 mai 1940, les soldats français des 16^{ème} et 24^{ème} R.T.S sont contraints au repli. Le 8 juin 1940, la 1^{ère} compagnie du 16^{ème} R.T.S. est engagée à Braches (Somme), à 25 km au sud-est d'Amiens, pour retarder la progression de l'ennemi. André Chaunut est blessé à la main par un éclat d'obus.

Les 9 et 10 juin 1940, entre 100 et 600 prisonniers africains capturés ont été assassinés par des soldats allemands dans le bois d'Éraïne, à Erquinvilliers (Oise)². Les soldats de type européen reçoivent les honneurs des Allemands lors de leur capture le 10 juin à Saint-Just-la Chaussée (Somme)³.

Rien n'indique que le sergent-chef Chaunut ait été détenu dans un Frontstalag en France, à Amiens ou à Compiègne. Il a été emmené en Allemagne, à Bathorn Stalag VI C⁴. Il est immatriculé

1 Fiche de prisonnier AC 40 R 2052 ; Dossier SHD-Caen AC21P 726271 ; Dossier SHD-Vincennes GR16P 124268 ; Archives familiales conservées par sa petite fille : Nathalie Siottan.

2 Article de Wikipedia : https://fr.wikipedia.org/wiki/16e_régiment_de_tirailleurs_sénégalais.

3 Selon André Chaunut dans sa demande de validation des services de campagne.

4 Source : fiche de prisonnier ; il n'y a pas de référence à une liste de prisonniers (Meldung).

26 401. À compter du 14 octobre 1941, il est transféré au Stalag VI A⁵. Les Stalags de la région militaire VI étaient situés en Rhénanie du nord-Westphalie. Le Stalag VI A était situé à Hemer Iserlohn au sud-est de Dortmund. André Chaunut a été affecté à un kommando de travail, à Gross Hesepe, au nord de Dortmund.

Évasions et déportation vers la Pologne

Il déclare s'être évadé deux fois sans succès. Après sa première évasion, il est repris et conduit au Stalag VI C ; la deuxième fois, il s'échappe du Stalag VI C à Bathorn (près de Bentheim également au nord de Dortmund) le 3 février 1942. Il est repris trois jours plus tard par des soldats de la Wehrmacht au nord de Dortmund, à Lünen, entre Münster et Essen. Puis, le 2 juin 1942, Il est transféré au Stalag VI D⁶, à Dortmund.

Les officiers allemands lui infligent d'abord 21 jours d'isolement en cellule dans la baraque disciplinaire. Puis il est condamné à la déportation en Pologne conformément à la consigne diffusée dans les Stalags par le Haut Commandement de la Wehrmacht (OKW) en mars 1942. Il est d'abord interné à Rawa-Ruska actuellement en Ukraine, Stalag 325, à partir du 25 juin 1942⁷. C'était un camp de repréailles ouvert le 13 avril 1942, où les soldats prisonniers français évadés et repris étaient détenus et soumis à un régime disciplinaire.

Fin juin 1942, les Allemands ouvrent un deuxième camp disciplinaire pour les sous-officiers réfractaires au travail. Comme André Chaunut refuse de travailler, il est transféré le 9 mars 1943 dans ce camp, le Stalag 369 à Kobierzyn près de Cracovie⁸.

Après la défaite allemande de Stalingrad en février 1943, l'armée rouge progresse vers l'ouest rapidement ; elle contrôle la ville de Lublin, à l'est de la Pologne, à partir de la fin du mois du juillet 1944. Les 9 et 10 août 1944, le Stalag 369 est évacué sous la pression de l'avance des soldats soviétiques, alors qu'il restait environ 4 000 prisonniers dans ce camp.

Évacué vers un Stalag d'Autriche

La fiche de démobilisation et la fiche de prisonnier indiquent que le dernier Stalag fréquenté est le XVIII C, à Markt Pongau au sud de Salzbourg⁹. Dans ce Stalag, il existait un secteur disciplinaire sous l'appellation Stalag 317. Beaucoup de prisonniers issus des Stalags disciplinaires de Pologne y ont été détenus. André Chaunut y restera jusqu'à la fin de sa captivité.

Libération, rapatriement et après-guerre

Le courage d'André Chaunut lors des combats dans la Somme sera remarqué ; cité au régiment, il recevra la Croix de Guerre avec étoile de bronze¹⁰.

Il est libéré par les Alliés le 5 mai 1945, remis aux autorités françaises le 10, rapatrié par le Centre de Nancy le 11. Il arrive au Centre Molitor à Paris le même jour¹¹. Il souffre d'une entorse du genou droit avec luxation. Le 22 mai, il est démobilisé par le Centre Démobilisateur du 2^{ème} Bataillon du Régiment de Marche du Tchad qui faisait partie de la 2^{ème} Division Blindée.

Il se retire dans ses foyers au 721 rue Rebeval, Paris 19^e. Puis il devient gardien de la paix. Le 26 avril 1947, il se marie à la mairie de Paris 19^e avec Simone Henriette Marie Rame. Il obtient la

5 Source : fiche de prisonnier ; Meldung 1101 et liste 272 du Stalag VI A.

6 Source : fiche de prisonnier ; Meldung 441, liste 652h du Stalag VI C datée du 3 juin 1942.

7 Source : fiche de prisonnier ; Meldung 965 du Stalag VI D.

8 Source : fiche de prisonnier ; Meldung 908 du Stalag 325.

9 Source : fiche de prisonnier ; Meldung 267 du Stalag 369 datée du 6 août 1944..

10 Journal Officiel du 14 août 1943.

11 Fiche médicale de rapatriement N° 0 859 352.

Carte du Combattant le 2 décembre 1957. Il habite alors à Créteil (Seine, maintenant Val de Marne), au 4 Boulevard de la Gaîté.

Le 14 février 1962, il adresse une demande de titre. Le titre Interné Résistant lui est attribué le 13 décembre 1963 (carte n° 1201 21334). et la carte du Combattant Volontaire de la Résistance le 17 janvier 1964. La période d'internement prise en compte s'étend du 25 juin 1942 au 10 mai 1945.

Il reçoit la Médaille des Évadés le 26 février 1965 et la Croix du Combattant Volontaire le 9 octobre 1969. Il adhère à l'Amicale du Stalag 369.

Il engage une procédure pour faire homologuer les pathologies consécutives à sa détention dans les camps disciplinaires. Le 30 janvier 1976, il obtient une carte de pensionné pour invalidité à 100% avec pension définitive.

André Chaunut est décédé le 26 juillet 2005 à Cannes (Alpes-Maritimes).